

Edito

Il suffit d'une petite idée pour que se réalise un grand projet

n 2014 Jean-Marie m'a confié ___ la délégation de la vie associative. Je suis fier de cette mission car je connais l'attachement et la place importante que le Maire porte et donne au monde associatif. Avant tout, j'aimerais profiter de ce premier édito pour remercier celles et ceux qui œuvrent dans les associations. En effet, je le crois profondément, sans vous les bénévoles, la cohésion sociale serait un vain mot. Vous apportez ce ciment indispensable à l'édifice social, vous le faites par conviction et c'est certainement pour cela que ça marche ! Mais je sais tout l'engagement que cela demande.

Aussi, je souhaite, tout au long des trois ans à passer encore ensemble, que nous puissions communiquer, travailler, pour vous permettre de faire aboutir vos projets dans les meilleures conditions possibles. L'association doit être avant tout un lieu où l'on se sent à l'aise, où l'on a plaisir à venir remplir la mission que l'on a souhaitée. Un lieu convivial et chaleureux où chacun a la possibilité à tout moment de pouvoir s'exprimer et d'être entendu. L'association doit être finalement l'expression de la démocratie.

Avec plus de 30 associations actives

sur notre commune, nous avons la chance de pouvoir pratiquer des activités variées dans de très nombreux domaines. Le sport, la culture, le patrimoine, sont évidemment des secteurs particulièrement représentés, parce que nous considérons que le dynamisme et la diversité de nos associations sont des atouts essentiels pour le rayonnement de notre commune. Nous avons fait le choix de tout mettre en œuvre pour vous accompagner au mieux dans vos projets.

Dans cet esprit, nous espérons vraiment que l'ouverture prochaine de la future salle, et si vous ne le savez pas encore appelez la « le Patio » maintenant, constituera une étape décisive et apportera une réelle plus-value. Nous souhaitons en effet faire de cet espace un véritable pôle fédérateur qui favorise à la fois les échanges d'expérience entre bénévoles et la rencontre des Ploulec'hois avec les acteurs de la vie locale à travers toutes sortes de manifestations, sans vous poser de questions. Vous pourrez organiser des repas, lotos, concours de cartes, des conférences, des projections, du théâtre, un fest-noz, une soirée disco, un mini concert, un défilé... Le Patio sera équipé de tout ce que vous



Thierry LE CALVEZ Finances



Zoé LE LOEUFF Enfance, jeunesse et vie scolaire

avez besoin pour réussir vos projets. Et nous élus seront présents pour vous apporter les conseils et les ressources nécessaires en vue de vous informer et mettre en œuvre vos initiatives dans cette nouvelle salle, et je finiraipar cette phrase «Il suffit de si peu de choses pour que tout se mette à bouger et il suffit d'une petite idée pour que se réalise un grand projet.»

Des grands projets, je sais vous en aurez. En attendant, vous pourrez découvrir dans ce bulletin le Patio. Au nom de tous les élus, je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous invite le samedi 13 janvier à 11h pour les voeux de la municipalité.

Matthieu DUPUIS

Adjoint à la vie asociative

6/11

Ploulec'h en actions

- Parking de la salle des sports
- Cheminement doux à Bel Air
- Le Patio : merci à tous les votants
- Inauguration des travaux : Chapelle du Yaudet
- Service technique : départ en retraite
- Un nom pour désigner l'école
- PACS
- Rencontre avec Thierry Le Calvez
- La Logoden sur le marché
- L'actualité facebook
- Les conseils municipaux



Grand Format

- Le Patio sort de terre : la grue en place avant Noël
- Le saviez-vous
- Prochaines étapes du projet
- l'architecte s'adresse aux enfants

Ploulec'h 360

Yannick GAUTIER Urbanisme, commerce et grands projets



Sonia MORVAN Vie sociale, solidarité et séniors



Isabelle LORRAIN Sylvain CAMUS



Olivier NAULET







Matthieu DUPUIS Vie associative, sports, culture, communication

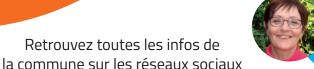


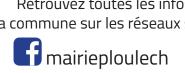


les conseillers de la majorité

Ghislaine BREVET-BUISSON









Mireille GUENEC



Franck MONVOISIN

Valérie LE DROUMAGUET





Bienvenue à Manon qui à 27 ans est désormais la plus jeune conseillère de l'équipe municipale. Elle remplace Claude Vaudry à qui nous souhaitons une bonne continuation.



Les conseillers de l'opposition

Martine LETELLIER



Rémy POMMELLEC

Jean ROUXEL



Au coeur des assos

- Trégor Swing : ils font swinguer la rentrée
- Ploulec'h basketball : du nouveau dans l'association
- Bugale Kozh Yeodet: l'histoire du Yaudet, comme un livre sur votre table
- Awel Mor : l'amitié comme raison sociale
- ASPP: quand le moulin s'anime
- Amicale Laïque : encore plus d'argent pour
- Cyclos détente : 30 ans déjà et une soirée dans les annales
- Art martial: un nouveau cours de Francom-



Pêle - Mêle

- Taxe de séjour communautaire
- Urbanisme : le parcours d'une demande
- Festiriboule : une ambiance très breizh
- Au coeur des entreprises : station de lavage et une orthoptiste installée au bourg
- Focus : circuit des chapelles : un très grand millesime
- Agglo: lotissement de Parcomeur
- Raconte moi Ploulec'h

Ploulec'h 360

21 JUIN - SPECTA



Les parents d'élèves sont venus nombreux pour participer à la traditionnelle kermesse préparée par l'amicale laïque, les élèves et leurs enseignants. La météo s'étant montrée favorable, les danses et autres spectacles ont pu se tenir en extérieur.



Ils sont 4 bénévoles à encadrer chaque été pas moins d'une quarantaine de marcheurs. Tous les mardis de juillet et août, ils sillonnent Ploulec'h pour faire découvrir les plus beaux coins de la commune aux Ploulec'hois et aux personnes de passage.



Organisée par le Sivu enfance/jeunesse Aod ar Brug, la fête de la jeunesse a rassemblé le samedi 8 juillet une cinquantaine de jeunes Au programme : bubble-foot, futsal, tir à l'arc, tennis...sympas pour les jeunes de se retrouver avant l'été autour d'une animation !

Quand les intervenants de l'école de musique communautaire s'associent à l'équipe enseignante, les elèves finissent sur scène! Bravo aux enfants des classes de moyenne section et CM2 pour ce spectacle musical très vitaminé.



Le dimanche 6 août, le moulin de Crec' de nouveau animé pour le plus grand touristes et des gens du pays. Sous émerveillés et pour quelques minutes les ailes du moulin se sont même mise





Cheminement doux dans la zone de Bel-Air sud



Cheminement doux dans la zone de Bel-Air sud : circulation facilitée pour les piétons et cyclistes

Suite à la demande des élus de Ploulec'h auprès de LTC, l'aménagement d'un cheminement doux situé entre les zones de Bel de Air et Bel Air Sud va être réalisé prochainement pour faciliter la circulation des piétons et cyclistes. Ce cheminement implanté le long de la chaussée existante sera réalisé en sable. Les travaux seront assurés par Lannion Trégor Communauté qui a en charge la création, l'aménagement et l'entretien des zones d'activités. Ce chantier sera par ailleurs mené en parallèle de l'étalement des buttes terre situées au nord de la RD 786. Pour mémoire, ces monticules résultaient d'un chantier de fouilles archéologiques ayant mis en évidence un tumulus de l'âge de Bronze à Bel Air.

Le Patio : merci à tous les votants

Les ploulec'hois ont eu tout l'été pour se prononcer entre le Patio, l'Ilot, Vice-Versa, l'Ecume et l'Espace Parcomeur. Elle s'appellera le Patio, cette dénomination ayant recueilli 21 % des voix. Ce choix de nom a par ailleurs été validé par le Conseil Municipal et a fait l'objet d'une délibération. Merci à tous les participants au vote!





finauguration de la Chapelle du Yaudet a eu lieu le 14 octobre en présence de Madame la Sous Préfète, des représentantes du Département, de la Région, des fondations : Delestre - Sauvegarde de l'art français - fondation du patrimoine et de Monsieur le Curé. En 2015, la municipalité a voté un programme de restauration qui visait à mettre hors d'eau hors d'air l'édifice. Ce programme ciblait :

- -la réfection de la toiture
- -la remise en état des portes et vitraux
- -la mise en place des protections des vitraux
- -la réfection de l'éclairage

Il était complété par une étude préalable à la restauration du retable classé au titre des monuments historiques.

Le coût total HT des travaux et de l'étude

s'élève à environ 100 000 €.

Nous avons enrichi le projet initial par le rejointement du clocher et de sa tourelle et l'installation d'un second parafoudre.

Pour réaliser ces travaux, nous avons frappé à plusieurs portes, ce qui nous a permis d'atteindre un taux de subventions d'environ 80 %.

Un important travail a été entrepris par notre équipe technique :

- -pose d'un drain autour du bâtiment
- -amélioration de l'accessibilité de la porte sud
- -remise en état et fleurissement des abords

Notre association Bugale Kozh Yeodet a réalisé la peinture des portes, financé le dépoussiérage des maquettes de bateaux et se charge de l'animation culturelle de la chapelle. L'étude du retable démontre des besoins importants de restauration : les atteintes d'insectes xylophages sont une menace et des problèmes de structure nous ont contraints à ceinturer deux statues.

Les travaux de ferronnerie ont connu du retard, mais cela devrait être résolu pour la fin de l'année.

Chaque don a été un encouragement à continuer, aussi nous travaillons actuellement sur le projet de rejointement de la façade sud.

La souscription de la fondation du patrimoine est toujours d'actualité, les dons peuvent être transmis par internet, courrier ou déposés en Mairie. Ils donnent droit à une déduction fiscale.

Merci à tous ceux qui ont participé par leurs dons ou leur travail à ce projet.

SERVICE TECHNIQUE

Laurent Salomon est parti en retraite



Le 4 octobre dernier, Jean-Marie

Bourgoin et le Conseil Municipal honoraient le départ en retraite de Laurent Salomon, agent communal spécialisé dans les espaces verts et le fleurissement depuis plus de 4 ans à la Mairie. Après avoir retracé la carrière de Laurent, le Maire a souligné ses qualités professionnelles et l'a chaleureusement remercié pour son travail accompli. Un cadeau lui a été remis au nom de la Municipalité et le verre de l'amitié a ensuite clôturé ce moment de convivialité.

Laurent qui était entouré de sa famille et de ses collègues a discrètement dévoilé ses projets : jardinage, pêche, rénovation... un vrai temps plein en perspective!



e 9 Novembre dernier nous avons eu le plaisir d'officialiser le nom et la plaque de l'école en présence de nombreux enfants, parents, enseignants et élus.

On a voulu cette démarche participative en y associant les enfants, leurs parents, les enseignants, les citoyens de ploulec'h. Une liste de 6 noms a d'abord été établie à partir des propositions de chacun.

Ces 6 noms ont ensuite été proposés au vote, en mai dernier, à travers le bulletin municipal notamment.

Les enfants ont aussi été associés à ce choix. Nous avons profité d'une belle opportunité : « les élections présidentielles » pour mieux leur illustrer cette démarche citoyenne. Nous avons donc mis en place et tenu, dans l'enceinte de l'école, un bureau de vote avec un isoloir, une urne et un émargement. Ce vote s'est fait à partir du CP et a été préparé, dans les classes, par les enseignants qui leur ont expliqués la démarche. Tous ces votes rassemblés, c'est donc à plus de 80 % que le nom a été choisi : « les bords du Léguer ».

Il est vrai que le Léguer borde notre commune sur plusieurs kilomètres, sur sa partie navigable, d'ailleurs bien connue de nos plaisanciers ploulec'hois qui y trouvent un port de plaisance, au Yaudet.

Cette petite rivière prend sa source à

Bourbriac. Elle s'écoule vers le Nord et se transforme en un large estuaire navigable, long de 8,6 Km, à partir de Lannion, avant de déboucher dans la Manche, au Yaudet. La longueur totale du Léguer est d'environ 70 km.

Il a été très important pour nous, équipe municipale, d'apposer ce nom sur la plaque symbole de notre République. Elle vient réaffirmer, ici, ses valeurs auxquelle nous sommes attachés. Selon les termes de la Constitution de la Vème République : «La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.» Cette République a une langue, un drapeau tricolore, un hymne national, une devise affichée désormais dans notre école.

La laïcité est par ailleurs l'une des valeurs essentielles. Elle est un principe protecteur, le droit de penser et de croire librement pour chaque enfant. De plus, l'organisation de l'enseignement public obligatoire gratuit et laïc, à tous les degrés, est un devoir de l'État.

Voilà pourquoi cette plaque a toute sa place dans notre école qui concourt à la transmission des valeurs et principes de la République en abordant les grands champs de l'éducation à la citoyenneté : la laïcité, l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre toutes les formes de discrimination, la prévention et la lutte contre le racisme, l'éducation à l'environnement et au développement durable, la lutte contre le harcèlement...

Merci à toutes les équipes éducatives, pédagogiques, de l'éducation nationale, de la collectivité locale, qui œuvrent chaque jour auprès des enfants et qui contribuent au dynamisme de notre école. Merci aux associations qui apportent leur aide, leur soutien aux différentes actions de l'école. Merci aux enfants et à leurs parents d'être là et de faire que cette école existe.



PACS: LES MAIRIES DESOR-**MAIS COMPETENTES**

Depuis le 1er novembre 2017, l'enregistrement des déclarations, des modifications ou bien de la dissolution d'un Pacte Civil de Solidarité (PACS) peut être enregistré en mairie de Ploulec'h (et non plus auprès du tribunal). Cette démarche est également possible auprès des notaires. Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Il définit les relations financières et patrimoniales du couple (régime des biens, aides mutuelles, propriété des meubles, modalités de gestion des biens en indivision, etc). Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

Attention : la mairie compétente est désormais celle dans laquelle sera fixée la résidence commune des deux partenaires. Documents à fournir :

Les intéressés doivent produire plusieurs documents avant la signature du Pacs.

- une pièce d'identité : carte nationale d'identité, passeport ou bien permis de conduire;
- un extrait d'acte de naissance avec filiation ou en copie intégrale ayant moins de trois mois (ou moins de 6 mois si le partenaire pacsé est né à l'étranger);
- une déclaration de Pacs et des attestations sur l'honneur de non-parenté, de non-alliance et de résidence commune. Les partenaires peuvent se rendre à la mairie de leur résidence commune afin de faire enregistrer leur convention par un officier d'état civil. Le Pacs est ensuite inscrit

en mention marginale sur l'acte de naissance des partenaires. Un visa est également apposé sur leur convention de Pacs. Ces deux documents (acte de naissance et convention de Pacs avec visa) peuvent constituer des justificatifs prouvant l'enregistrement du Pacs.

Dépôt du dossier PACS :

Les deux partenaires doivent se présenter en personne (avec tous les documents mentionnés ci-dessus) au moment de l'enregistrement du Pacs. Ils ne peuvent pas se faire représenter par un tiers.

Lorsque le Pacs est enregistré à la mairie, les partenaires conservent leur convention. En revanche, lorsque le Pacs est enregistré par un notaire, ce dernier conserve l'original et remet une copie aux partenaires.

Enregistrement du PACS: sur rendez-vous à la mairie de Ploulec'h. Contact pour tout renseignement: Mairie de Ploulec'h: 02 96 46 10 00 Site pour les formulaires : www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/N144



1er PACS le 3 novembre 2017

LA LOGODEN : LA CRÉPERIE **AMBULANTE DU MARCHE**

Sylvie et François Petibon sont natifs de Lannion et résident sur Loguivy-lès-Lannion. François exerce le métier depuis 20 ans et Sylvie depuis 5 ans. Ils travaillent ensemble depuis un an et demi. Leur spécialité : la crêpe caramel au beurre salé (caramel fabriqué maison). Vous pouvez également trouver la Plou-Logodenn sur les marchés de lec'h le mardi à partir de 16h, Plouaret le mardi matin, Tréguier le mercredi matin, Lannion le jeudi et sur le parking de Caerphilly le dimanche matin. La Logoden propose aussi des repas à domicile ainsi que des retours de noces. Téléphone 06 83 03 42 20





Né en octobre 1970, mes racines sont exclusivement trégorroises. Une famille maternelle lannionaise, une famille paternelle ploulechoise, mes gènes sont ancrés sur ce territoire. Après un périple d'une dizaine d'années pour mes études dans le Finistère, où j'ai d'ailleurs rencontré ma femme, j'aurai donc tout fait pour revenir ici. Je garde le délicieux souvenir d'une enfance et d'une adolescence insouciante passée avec ma ribambelle de cousins sur les plages du Pont Roux et de La Baie de la Vierge. Des feux de camps aux parties de plage tout l'été, des parties de pêche à la Grève ou des chasses aux trésors dans les landes, le Yaudet constituait notre territoire inviolable. Jusqu'aux prémices de l'âge adulte, je crois avoir vécu une vraie période de convivialité où tout le monde se connaissait, se côtoyait, s'entraidait. L'esprit d'un bourg vivant où l'on se retrouvait régulièrement à boire le coup à la boulangerie ou chez Le Ny, à palabrer sur nos parties de pêche ou de chasse avant de retrouver nos grandes tablées familiales du samedi ou du dimanche. Je n'ai pas été formé pour ça, mais par instinct, je suis devenu un marin parce que j'aime la mer. Je n'ai pas été formé pour ça, mais par instinct je suis devenu un élu, parce qu'était venu le moment de m'engager pour vous, pour peut-être renforcer cet esprit de convivialité, de partage, en portant des projets qui valorisent le vivre ensemble. Au détour d'une route ou au sortir de l'école, en balade sur le promontoire ou en pêche au Pont Roux, venez échanger avec moi sur l'avenir de Ploulec'h. Malgré certains obstacles, nous pouvons encore et toujours promouvoir ensemble l'esprit d'une commune dynamique et attractive. Kenavo.



TOUTE L'ACTUALITE

EN TEMPS REEL SUR FACEBOOK

Pour être au plus près de l'actualité de la commune, l'information circule désormais en temps réel sur facebook : animations, vie municipale et associative, travaux, évènements... ne manquez rien en vous abonnant sur facebook.

Mairie de Ploulec'h

15 août

Fête de l'Assomption au Yaudet : bénédiction de la mer



Mairie de Ploulec'h

1er septembre:

Forum des associations, la formule est désormais rodée le vendredi soir.



Mairie de Ploulec'h

23 et 24 septembre :

Voici quelques photos du 10ème salon du modélisme qui a lieu ce week end à Ploulec'h, avec un beau discours d'inauguration.



Mairie de Ploulec'h

2 octobre

Participants au concours des maisons fleuries et bénévoles pour les randonnées d'été ont été remerciés.



Mairie de Ploulec'h

13 octobre

On vous attend nombreux, pour découvrir la nouvelle salle de Ploulec'h «Le Patio», vendredi 13 octobre à 20h15.



Mairie de Ploulec'h

29 octobre

Coupure de courant sur le réseau

D'après l'application Enedis À mes côtés, il s'agit d'un incident sur la haute tension qui touche Ploulec'h, Lannion, Ploumilliau, Saint-Michel, Trédrez-Locquémeau... Le réseau du quartier n'est donc pas en cause. Les coupures sont probablement dues aux travaux d'Enedis pour circonscrire la panne afin de limiter le nombre de clients touchés.



abonnés

Mairie de Ploulec'h

4 novembre

Tournoi inter associations organisé par Ploulec'h basket.



Mairie de Ploulec'h

9 novembre

Inauguration du nom de l'école de Ploulec'h « les bords du Léguer » ce soir.



Mairie de Ploulec'h

1er décembre

Légendes de Bretagne à l'école

Le secret des Korrigans, c'est le nom du spectacle de marionnettes (offert par l'Amicale Laïque), auquel les enfants de l'école maternelle ont assisté ce matin. Les yeux ébahis et les mains toutes tremblantes, ils ont ensuite pu s'approcher des décors et manipuler les marionnettes de la sorcière, du dragon...le secret aura-t-il été percé ?



Conseils municipaux

Résumé des séances 01/06/2017, 26/06/2017, 13/09/2017, 03/10/2017, 30/11/2017

L'intégralité des conseils municipaux est disponible sur le site internet de la commune : www.ploulech.fr

AMENAGEMENTS SECURITAIRES ROUTE DU YAUDET

Afin d'améliorer la sécurité routière à Kerdaniel, des chicanes avaient été provisoirement placées en agglomération, à la sortie du bourg vers le Yaudet. Le Conseil décide de concrétiser cet aménagement, pour un montant estimé à 3 274,84 € HT et sollicite une subvention de 30 % du coût HT, auprès du Département, au titre des amendes de police. Le Maire est autorisé à signer la convention avec le Conseil Départemental pour la réalisation des ces travaux d'améngement sur une route départementale.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT COLLEC-TIF A KERJEAN

Les travaux sont retardés, dans l'attente d'une subvention de l'Agence de l'Eau d'un montant de 150 000 €.

REVISION DES TARIFS COMMUNAUX AU 01/01/18

Thierry LE CALVEZ a présenté les nouveaux tarifs proposés par la commission « finances ». Les tarifs sont revalorisés de 1 % sauf les tarifs liés au marché, aux photocopies et à la publicité sur le site internet de la commune. Pour les particuliers ou les associations louant la salle des fêtes jusqu'à 3 H du matin, un forfait de 20 € est ajouté. Par ailleurs, les asso-

ciations locales pourront bénéficier d'une location à titre gratuit une fois par an. La pose d'une latte commerciale sera facturée 120 €.

Sylvie LE LOEUFF précise que les tarifs scolaires seront revus au mois de juin pour une application à la prochaine rentrée scolaire en fonction des résultats d'une phase de test visant à réduire le nombre de repas préparés et non servis.

TRAVAUX D'ECONOMIES D'ENERGIE A L'EGLISE

Sylvie LE LOEUFF explique qu'il est nécessaire de rénover l'éclairage intérieur (passage en LED) de l'église. Les travaux sont estimés à 2 643,62 € HT. Le Conseil sollicite un fonds de concours de 20 % de LTC dans le cadre de la rénovation énergétique d'un bâtiment public.

ORGANISATION DE LA SEMAINE SCO-LAIRE 2018/2019

Sylvie LE LOEUFF informe les élus que le décret du 27 juin 2017 permet aux communes de solliciter une dérogation afin d'organiser les enseignements sur 4 journées au lieu de 4 jours et demi à la prochaine rentrée scolaire. L'avis de la commune doit être conforme à celui du Conseil d'Ecole qui se réunira au cours du mois de janvier. Elle précise que toutes

les communes composant le Sivu Aod Ar Brug devraient revenir à la semaine de 4 jours l'année prochaine et que le centre de loisirs sera donc ouvert toute la journée du mercredi. Sur proposition de la commission scolaire et compte tenu des effets néfastes de la réforme constatés par les enseignants (élèves plus fatigués et énervés, moins concentrés), le Conseil valide la demande de dérogation pour l'année scolaire 2018/2019, sous réserve que le Conseil d'Ecole émette le même avis.

4 abstentions : Sylvain CAMUS qui, d'une part, souligne le surcoût pour les parents qui travaillent et, d'autre part, la qualité des ateliers mis en place qui plaisent aux enfants ; Rémy POMMELLEC qui met en avant les problèmes que cela va engendrer pour le personnel scolaire et qui regrette qu'il n'y ait pas eu de consultation des parents d'élèves sur ce sujet; Mireille GUENEC et Jean ROUXEL

TAXE D'HABITATION SUR LES LOGE-MENTS VACANTS

Le Conseil décide d'instaurer la taxe d'habitation sur les logements vacants afin de contribuer à la réalisation des objectifs du Programme Local de l'Habitat, notamment la revitalisation des centres bourgs.

GESTION DE L'EAU

COMMISSION « EAU POTABLE »

Cette commission est créée suite à la dissolution du SI du Léguer. Les élus qui représentaient la commune à ce Syndicat composent cette nouvelle commission, soit: Jean-Marie BOURGOIN, Sylvain CAMUS, Thierry LE CALVEZ et Jean ROUXEL.

DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOM-MUNAL DU LEGUER : BUDGET AUTO-NOME ET DELEGATION DE GESTION DE L'EAU POTABLE A LTC

Dans le cadre de cette dissolution, le Conseil décide de créer un budget autonome « eau potable » à compter du 1er juillet 2017 et autorise le Maire à signer une convention de délégation de gestion de l'eau potable avec LTC. Jean ROUXEL explique qu'il a été

demandé à LTC de mutualiser l'achat des volumes d'eau mis à disposition sur les communes de Trédrez-Locquémeau et Ploulec'h et de les refacturer à chacune des communes selon les clefs de répartition retenues.

Sylvain CAMUS a présenté le budget établi pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2017. La section de fonctionnement s'équilibre à 85 130 € et la section d'investissement à 14 600 €. Dans le cadre du budget AEP, le Conseil décide d'ouvrir une ligne de trésorerie d'un montant de 50 000€.

TARIFS EAU

Jean ROUXEL propose de maintenir les tarifs de l'eau pour le 2ème semestre 2017 et de les augmenter de 1 % à compter du 1er janvier 2018. Les élus de la commis sion « eau et assainissement » vont réfléchir à une nouvelle grille tarifaire. Les tarifs des travaux d'eau proposés par LTC (augmentation de 1 %) sont validés par les élus.

Rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau en 2016

Le prix de l'eau potable pour l'année 2016 était de 75,45 € pour la partie abonnement et pour la partie consommation aux valeurs suivantes :

de 0 à 100 m3 : 1,2643 €
de 101 à 500 m3 : 1,0983 €
au-delà de 500 m3 : 0,9338 €

Qualité: aucun dépassement des normes en vigueur n'a été décelé ni par l'exploitant (21 contrôles) ni par l'ARS (8 prélèvements).



période, avec les entreprises concernées, sont étudiés plusieurs points tel que : l'optimisation éventuelle des structures et fondations bétons (renforts de celles-ci, gains financiers etc...), les passages des réseaux et les réservations à prévoir dans les murs bétons, les hauteurs de seuils, allèges etc... et surtout la synchronisation des réseaux, alimentation et évacuations de l'ensemble des corps d'états. Elle sert aussi à appréhender l'environnement du chantier, l'installation des cabanes et le montage de la grue ainsi que la mise en oeuvre des éléments pour la protection et la sécurité de tous.

e 13 octobre dernier, une réunion publique s'est tenue avec une cinquantaine de participants pour présenter l'état d'avancement de ce projet. Vous trouverez dans les colonnes ci-des sous les principaux éléments présentés lors de cette réunion.

Rappel du rétro-planning du projet

Mai 2014 à Avril 2015 : Echanges avec LTC autour du projet initié par l'ancienne municipalité pour faire évoluer le projet.

Mai 2015 : En commun accord avec LTC, négociations du protocole d'arrêt du projet.

Avril - Septembre 2015 : Elaboration du cahier des charges du nouveau projet de salle socio-culturelle.

Septembre 2015 à Janvier 2016 : Processus de sélection d'un architecte

Février - Mai 2016 : Phase d'esquisse

Juin - Juillet 2016: Phase d'avant-projet sommaire (APS)

Aout 2016 : Dépôt du permis de construire

Septembre 2016 à Février 2017 : Phase d'avant-projet défini (APD)

Mars - Mai 2017 : Phase études de projet (PRO)

Juin - Juillet 2017 : Phase de consultation des entreprises (DCE)

Aout - Septembre 2017 : Analyse des offres

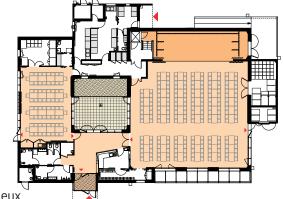
3 Octobre 2017: Attribution des lots par le conseil municipal

7 Novembre 2017 : Signature des marchés avec les entreprises retenues

Prochaines étapes du projet

Début décembre : Choix en commission « salle » des 2 entreprises des lots infructueux Novembre, décembre 2017 : Phase préparatoire du chantier avec les différents intervenants lanvier à décembre 2018 : Construction de la salle « Le PATIO »

RECETTE ET SUBVENTIONS		
FINANCEURS	MONTANT	ETAT
ETAT/FSIL	208 800 €	Validée
ETAT/DETR (1ère tranche)	104 420 €	Validée
ETAT/DETR (2ème tranche)		Demande en cours
DEPARTEMENT (Contrat de territoire)	120 000 €	Validée
REGION	234 536 €	Demande en cours
TOTAL sans la 2ème tranche de la DETR	667 556.00 €	





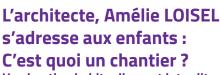
LA GRUE EN PLACE AVANT NOËL LOT 1 Gros oeuvre: L'entreprise LE COQ de Plaintel (22) 342 609.57€ HT 49 463.80€ HT MOTREFF de Lannion (22) LOT 2 Charpente: L'entreprise Etanchéité: L'entreprise TECHNIC ETANCHEITE de Morieux (22) 93 859.53€ HT LOT 3 MOTREFF de Lannion (22) 55 274.15€ HT LOT 4 Menuiseries extérieures Infructueux Estimation: 18 400.00€ HT LOT 5 Serrurerie LOT 6 Menuiseries intérieures MOTREFF de Lannion (22) 88 754.10€ HT Estimation: 58 700.00€ HT LOT 7 Cloisons Doublage Infructueux GUIVARCH de Trémuson (22) 11 703.95€ HT LOT8 Plafonds suspendus A vos agendas ! LE BORGNE de Quessoy (22) 28 917.61€ HT LOT 9 Revêt. de sol dur, faïence 29 646.00€ HT La REGIE DE QUARTIER de Lannion (22) LOT 10 Peinture Revêt. muraux Après une période de 123 249.51€ HT LOT 11 Chauf. Ventil. plomberie sanit. EREO de Lamballe (22) prise en main de la stru-71 975.22€ HT Electricité LE BOHEC de Landivisiau (29) LOT12 cuture avec les associa-15 400.00€ HT tions locales, la salle sera Appareil élévateur GREEN DISTRIBUTION de Vern sur Seiche (35) disponible à la location à 987 953.44€ HT la fin du printemps 2019. 1 039600.00€ HT **ESTIMATION** avant appel d'offres

Chaque semaine depuis début novembre, une réunion (appelée phase préparatoire) est programmée en mairie avec les entreprises. Vous devriez voir se lever la grue de chantier avant Noël, et normalement, si la météo le permet, les professionnels du lot gros œuvre seront présents en janvier pour réaliser les fondations. La structure béton devrait être terminée courant avril et courant du printemps 2018, le bâtiment sera clos /couvert.

Les choix des équipements scéniques, des accès aux salles, des équipements de cuisine sont en cours. Ils ont été choisis après avoir consulté plusieurs professionnels. Au niveau de la cuisine, nous avons réfléchi aux équipements nécessaires et adaptés pour répondre à l'ensemble des besoins des utilisateurs :

- Associations, animateurs, conférenciers et spectacles pour la partie scénique
- Associations, traiteurs pour l'espace cuisine. Celle-ci sera équipée d'un four mixte, d'un fourneau, d'une sauteuse braisière, d'une friteuse, d'une armoire réfrigérée, d'un congélateur bahut, d'une armoire chaude mobile et d'une laveuse à capot avec table d'entrée et de sortie. Pour la partie réservation, les utilisateurs s'adresseront dans un premier temps au

secrétariat et seront ensuite guidés par les agents affectés à la gestion des salles. Le parc paysager fait lui aussi partie intégrante du projet. En lien avec notre architecte paysagiste, Gildas Kernaléguen, notre équipe technique/espaces verts a débuté l'aménagement de la première zone. Ce lieu déjà bien fréquenté sera un atout pour la salle future et ses utilisateurs en bénéficieront. Le Patio fera partie, nous l'espérons, de l'aménagement de manière cohérente avec les merlons déjà formés.



Un chantier, habituellement interdit au public, est un moment de transformation. Il nous semble important de faire partager l'évolution d'un site et à ce titre les élèves de l'école « Les bords du léguer » auront l'occasion de découvrir ce qu'est un chantier. Plusieurs visites seront programmées au fur et à mesure de l'avancement des travaux pour comprendre « comment on construit ?», « qui fabrique la construction ? »... Alors les enfants... à vos casques, prêts, partez!







Ils ont fait swinguer la rentrée!

TREGOR SWING : Ils ont fait swinguer la rentrée!

C'était une 1ère pour l'association Trégor Swing de Ploulec'h : organiser le 1er festival de danses swing dans le Trégor. Un challenge réussi : « La rentrée swing » est née de l'énergie d'une petite vingtaine de bénévoles, pour voir le jour du 21 au 24 septembre 2017 à Trédrez-Locquemeau. Des concerts, des bals swing, des cours de danses tous niveaux, une soirée ciné et surtout une superbe ambiance, chaleureuse et conviviale, ont fait de ce festival un bel évènement. Au total, « la rentrée swing » a compté quasiment 200 entrées aux cours de danses, et 250 danseurs et autres curieux sont venus swinguer aux soirées. De quoi motiver cette équipe de Tregor Swing à reconduire l'évènement l'an prochain!

Mais si vous trouvez long d'attendre jusqu'à septembre 2018 pour swinguer, pas de panique : Trégor Swing a beaucoup d'autres rendez-vous prévus d'ici là. A commencer par les cours hebdomadaires qui ont lieu les jeudis à 19h30 à la salle des fêtes de Ploulec'h. Cette année, une trentaine de nouveaux swingueurs ont rejoint l'association, pour découvrir entre autres le lindy hop et le charleston. Pour avoir plus d'informations sur les événements à venir, rendez-vous sur le site http://www.tregorswing.reseaudesassociations.fr.

Belle ambiance à la Chapelle St Herbot pour les Journées du Patrimoine

Ces 34émes journées européennes, ayant pour thème « Jeunesse et Patrimoine » ont débuté par un pot d'ouverture à l'intérieur de la Chapelle en raison d'un temps incertain. Dans cet espace un peu restreint mais propice à la convivialité, les participants se sont rassemblés, en présence de Monique MICHEL, artiste amateur locale et de plusieurs membres de la Municipalité.

Après quelques mots d'accueil, Guy PRIGENT, au nom des « Amis de la Chapelle St Herbot » a remercié Monique d'avoir accepté d'exposer ses créations à la Chapelle. Les personnes présentes ont ainsi pu admirer les peintures et mosaïques de Monique, avec le souhait qu'elle puisse transmettre ses nombreuses passions à d'autres.

Durant tout ce weekend du Patrimoine, Monique aura eu le plaisir d'accueillir de nombreux visiteurs (parents, amis, voisins et autres) pour son exposition, égayée aussi pour le plaisir des uns et des autres, tantôt par le tintement de la cloche, tantôt par la montée au clocher pour apprécier la belle vue sur les alentours.





Ploulec'h Basketball : du nouveau dans l'association

Le club Ploulec'h Basketball, c'est désormais Angelina et Hélène, les deux coprésidentes, Carine la trésorière, Guillaume l'entraîneur diplômé et une quarantaine de licenciés, des babys jusqu'aux adultes. Les entraînements ont lieu tout au long de la semaine:

- le mardi de 16h30 à 17h45 : baby à U9 (de 4 à 9 ans)
- le mercredi de 13h30 à 15h00 pour les U11 à U15 (de 11 à 15 ans)
- le jeudi $\,$ de 16h30 à 18h00 pour les U7 à U13 $\,$

A ce planning, s'ajoute une session vitaminée le vendredi de 19h30 à 21h00 pour les adultes en loisirs. Pour les indécis, il est encore temps de venir rejoindre le club, deux séances d'essais sont offertes. Venez nombreux!

Et si le basketball ne vous tente pas, vous pouvez aussi encourager le club en participant tout au long de l'année aux différentes actions : repas, livraisons de viennoiseries, tombola, tournois, etc. Merci aux sponsors et à toutes les personnes qui soutiennent le club.

Des questions ? Tel : 0671130899 ou ploulechbasketball@gmail.com



Le nombre grandissant d'adhérents (plus de 150) montre à l'évidence que le club des Retraités est sur la bonne route et surtout en bonne santé pour ses 73 ans de moyenne.

Ses activités sont multiples : après-midi loisirs (cartes, jeux divers, boules, goûters...), concours de belote, ateliers informatiques, ateliers «bien vieillir chez soi», «mémoire».

Le succès de la gym douce, des marches, sans oublier les repas d'amitiés, spectacles, sorties et autres séjours correspondent bien aux attentes des séniors de notre commune et ne demandent qu'à être complétées.

Pour cela, le renforcement du réseau de bénévoles, déjà réel, doit se poursuivre. La complicité constructive Awel Mor / CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) constitue une bonne locomotive et aide à trouver la solution aux problèmes de moyens et de matériels lorsque cela est nécessaire. Ainsi, le club Awel Mor contribue à tisser ce lien social indispensable pour vivre le mieux possible sa retraite et confirme que cette Amitié compte énormément, bien plus que l'âge des adhérents. Cette Amitié est la raison sociale du club des Retraités de Ploulec'h et des environs!





Tournoi inter-associations:

Cette année l'association Ploulec'h basket-ball a organisé le 2ème tournoi inter associations.

Six équipes étaient présentes lors de cette rencontre :

Ploulec'h loisirs, l'école de foot, le foot féminin, les cyclos, l'équipe senior de basket et la mairie.

«Cet après-midi s'est déroulé sur le thème du basket et nous remerçions chaque membre pour son implication dans ce tournoi. Cela a permis que nous passions un très bon moment tous ensemble...»

L équipe du ploulec'h basket bal

PENSEZ-Y POUR 2018 : votre association pourrait à son tour organiser ce tournoi, dans une discipline de son choix et pas nécessairement celle pratiquée par le club.

Bugale Kozh Yeodet : l'histoire du Yaudet, comme un livre sur votre table

L'association Bugale Kozh Yeodet a réalisé le panneau historique, aujourd'hui positionné à l'entrée et au centre du village du Yaudet. Illustration du film présenté le 9 août dernier à la Chapelle, ce panneau retrace les 8 000 ans d'histoire du Yaudet. La concrétisation de cette carte symbolise le travail d'équipe entrepris sur l'histoire du Yaudet depuis trois années. Ce travail, entièrement financé par l'association, a pu aboutir grâce, en particulier, aux participations chaleureuses de Jean Jacques Monnier, Barry Cunliffe, Yann Loeiz Kabell.

A échelle réduite, 40x30 cm ou A3, le panneau est le verso d'une série de sets de table commercialisés par l'association et disponibles au prix de 5 € l'unité. Les rectos des premiers exemplaires de la série sont : les paysages du Yaudet, la Chapelle, le Tro ar Yeoded, le Pardon du 15 août. Les commandes peuvent être adressées à bugaleky@gmail.com



réparées depuis le mois d'octobre 2016, les manifestations organisées dans le cadre de la semaine du Téléthon par le club Awel Mor, l'association de sauvegarde du patrimoine de Ploulec'h, l'association des amis de la chapelle de Saint Herbot, le club des cyclos, la chorale la clé des chants et la chorale des enfants de l'école ont permis de récolter 2180€. En plus des tradionnelles activités : soirée au coin du feu, concours de belote, concerts, des nouveautés ont été proposées cette année avec la dictée, la rando cassecroûte et rouler pour le Téléthon. Un gros travail a été fourni par les enseignantes et les élèves de l'école, avec la réalisation du livret de chants et la participation au concert. Dans l'ensemble toutes

les manifestations ont été couronnées de succès et très appréciées du public. A l'invitation de la municipalité, tous les acteurs de la semaine d'animation se sont retrouvés à la mairie pour la remise du chèque de 2 180 € à Madame Pascale Chesneau, déléguée départementale de l'AFM TELETHON et partager le verre de l'amitié. Un grand merci aux sponsors, Intermarché de Ploulec'h, le Crédit Agricole de Bel Air, le Centre Leclerc de Lannion, la boulangerie Legrand, Pierre et Françoise Coden, Darty, ainsi qu'à la municipalité de Ploulec'h.



Amicale Laïque : encore plus d'argent pour l'école !

Cette année, l'Amicale Laïque fait peau neuve avec une nouvelle équipe. Deux coprésidentes, Hélène Le Gall et Emmanuelle Corbière en prennent la tête. Elles sont accompagnées de Sandrine Camus à la trésorerie, ainsi que de Pascal Pommellec et Catherine Quiniat au secrétariat, sans oublier tous les parents bénévoles.

Pour l'année scolaire 2017-2018, l'Amicale Laïque alloue la somme de 7 850 € à l'école, soit près de 3 000 € de plus que l'année passée (notamment grâce au succès de la dernière kermesse).

Cela contribuera au financement des différentes activités extra-scolaires organisées par les enseignants, tels les classes de découverte et autres sorties scolaires, le gouren (lutte bretonne), le spectacle de Noël pour les élèves de maternelle (la commune et l'agglomération finançant un spectacle pour ceux d'élémentaire)...

L'Amicale Laïque offrira également à l'ensemble des élèves un goûter de Noël le jeudi 21 décembre (pour les plus petits) et le vendredi 22 décembre à 15h30 (pour les plus grands).

Vous pouvez déjà retenir deux dates : le Carnaval de Printemps le dimanche 25 mars 2018 et la kermesse de l'école le dimanche 17 juin 2018.



La section boules bretonnes enfants compte à ce jour 13 inscrits qui se retrouvent tous les samedis de 14 h à 15h30 et qui participeront prochainement aux différents concours dans le Trégor.







Cyclo détente : 30 ans déjà et une soirée dans les annales !

La saison des cyclos touche à sa fin, les sorties sont de plus en plus courtes et les départs moins matinaux.

La concentration la « Lou-Anne « à Pleumeur-Bodou (VTT, cyclo, marche) s'est déroulée le 15 octobre par un temps magnifique. Ce ne fut pas le cas des précédentes : Ploumagoar et Plouguiel pour lesquelles le club était représenté par 7 cyclos et un vététiste.

La « Coupe de la détente « s'est tenue le 25 septembre, hélas sous une pluie continue, 17 personnes y ont participé, la victoire est revenue à l'équipe composée de Chantal, Hervé et Rémi. Le pot de l'amitié qui a suivi a heureusement per-

Art martial : Un nouveau cours de Francombat (self défense)!

Fort de 4 années d'existence, et sur une demande récurrente, le club d'arts martiaux Silat Seni Gayong KHTC Bretagne a ouvert une section self-défense selon la méthode «Francombat», utilisée par la Garde Républicaine et transformée à l'usage des civils.

Après une formation intense sur Vannes cet été, le club a pu obtenir son propre initiateur, qui devrait devenir instructeur dans le cours de la saison. Le Francombat signifie F comme Force (de l'esprit) R comme Respect (de soi et d'autrui), A comme Adaptation, N comme Non-op-

mis de vite oublier cette mauvaise météo et de goûter le plaisir de se retrouver entre courageux.

Le dernier évènement fut l'assemblée générale annuelle et le 30ème anniversaire du club. De nombreuses personnes désireuses de faire une belle fête pour cet évènement ont permis de présenter de belles prestations à la salle des fêtes : claquettes, guitare, chants et retrospective historique du club, accompagné d'un diaporama. Après le pot de l'amitié réunissant environ 90 personnes, c'est au restaurant « Doyen » que la soirée s'est poursuivie avec DJ, dans une bonne ambiance animée.

L'ensemble des participants se sont séparés après avoir chanté Kenavo.

position (désarmer une situation conflictuelle pour éviter l'affrontement) et enfin Combat pour le combat de tous les jours que nous faisons sur nous-même et les problèmes quotidiens.

C'est donc tout un état d'esprit et une philosophie de vie qui sont enseignés en priorité. Bien entendu, des techniques simples d'autodéfense «pour se sortir d'un mauvais pas» sont enseignées, mais aussi pour gagner en confiance en soi, dès l'âge de 14 ans. Cette pratique sans agressivité et dans le respect du cadre de la loi, propose aussi un système de progression par ceintures. Des stages avec des experts sont prévus. Les cours ont lieu tous les lundis de 20h à 22h à la salle des Fêtes. Le 1er cours d'essai est gratuit.

Pêle-Mêle

TAXE DE SEJOUR COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire a approuvé, conformément à la loi, l'institution d'une taxe de séjour intercommunale pour l'année 2018. Cette taxe permet de faire contribuer au développement touristique du territoire les vacanciers qui y séjournent.

Lannion-Trégor Communauté va percevoir cette ressource en lieu et place des 59 communes membres. Elle sera reversée dans sa totalité, en cours d'année, au budget de l'Office du Tourisme Communautaire pour le développement de projets touristiques.

La taxe de séjour sera perçue sur une année civile (1er janvier au 31 décembre) et non plus du 1er avril au 30 septembre. En pratique, le calcul de la taxe est en fonction de la nature et du classement de l'hébergement, du nombre de nuits et de personnes (les tarifs par nuit et par personne devront être affichés dans le logement). Le touriste paye sa location et sa taxe de séjour au logeur. Ensuite celui-ci déclare et reverse les sommes perçues auprès des touristes, 3 fois par an via la plateforme taxedesejour.lannion-tregor.com et non plus en mairie de Ploulec'h.

Les nouveaux propriétaires d'hébergements touristiques (à partir du 1er janvier 2018) devront impérativement déclarer au préalable soit leur gîte ou leur chambre d'hôtes à la mairie de Ploulec'h.

Toutes les informations (qui doit déclarer la taxe de séjour ? qui est exonéré ? les tarifs, quand déclarer ? quand reverser ? ...) sont disponibles en mairie ou sur la plateforme : taxedesejour.lannion-tregor.com. Pour toutes informations complémentaires, contacter Lannion Trégor Communauté à l'adresse mail : taxedesejour@ lannion-tregor.com ou la Mairie de Ploulec'h: 02.96.46.10.00 ou mairieploulech@ wanadoo.fr



guide disponible dans les offices du tourisme et les mairies

URBANISME: LE PARCOURS D'UNE DEMANDE



Vous avez pour projet de construire un bâtiment (maison, garage...), de faire une extension de maison, de monter un abri de jardin, d'édifier une clôture......tous ces travaux sont soumis à autorisation d'urbanisme (permis de construire, demande préalable, certificat d'urbanisme), et doivent respecter les règles d'urbanisme en vigueur sur la commune de Ploulec'h (Cf Plan Local d'Urbanisme). Les imprimés d'urbanisme sont à retirer en mairie ou sur le site www.service-public.fr ou sur le site de la mairie. Le PLU est consultable sur le site de la mairie.

Parcours d'une demande d'urbanisme

- 1) Dépôt du dossier en mairie avec les pièces obligatoires selon le type de dossier.
- 2) Vérification du dossier en mairie et remise du récépissé au demandeur (Le délai d'instruction démarrera à cette date de dépôt).

- 3) Envoi du dossier au service instructeur à Lannion Trégor Communauté pour instruction.
- 4) Avant la fin du délai d'instruction, et sur proposition du service instructeur, un arrêté autorisant ou non les travaux est signé par le maire ou bien par l'adjoint délégué à l'urbanisme.
- 5) Le demandeur doit obligatoirement afficher l'autorisation, dès sa réception, sur le terrain et visible de la voie publique durant toute la durée des travaux.
- 6) Au démarrage des travaux, le demandeur déposera une déclaration d'ouverture de chantier en mairie, ainsi qu'une déclaration d'achèvement de travaux lorsque ceux-ci sont finis.

Pour tout renseignement contacter la mairie au 02 96 46 10 00



Festiriboule : une ambiance très breizh

Le 9 septembre, la section boules bretonnes de Ploulec'h Loisirs a lancé la 1ère édition du Festiriboule. La journée a débuté par le concours de boules réservé aux enfants, puis l'après midi par un concours pour tous avec engagement. L'association c'hoariou treger était également présente pour une démonstration et une découverte des jeux bretons tel que le tir à la corde. Ensuite, le soir venu, le jeu a laissé place à la musique avec, en première partie, un apéro concert avec le groupe « les canards à l'orange », groupe de musique rock folk, très apprécié du public. La deuxième partie de soirée était consacrée au fest noz avec les groupes : duo Biannic/ Simon, Trio Cornic Pansard, et Bazar Braz. L'ambiance était au rendez-vous et malgré une météo un peu fraîche en soirée, cette première édition laissera le souvenir d'une sympathique journée de partage.

Le choix d'une deuxième édition n'est pas encore arrêté, mais les encouragements des participants vont dans ce sens.



Pépinière Saint Lavan Pierre-Yves GENTRIC Kerleo Bihan 22300 Ploulec'h 0662390+70 Gentriep-y@orange.ar



Au coeur des entreprise

Station de lavage

Plus besoin de traverser Lannion pour le lavage haute pression de votre véhicule. C'est l'idée que soutiennent Johann et Jennyfer LE BON qui ont ouvert une station de lavage de dernière génération dans la zone de Bel Air Sud. Haute pression ou rouleaux, le produit de lavage est le même et vous pouvez completer le «toilettage» de votre véhicule par un coup d'aspirateur ou de soufflette. Un projet de distributeur de lingettes pour le dépoussièrage des plastiques intérieurs est également en projet.



une orthoptiste installée au bourg

Stéphanie BRIAND vous accueille dans son cabinet au bourg de Ploulec'h (route de Kérissy), près de la salle polyvalente. L'orthoptiste est une spécialiste de la vision qui dépiste des troubles visuels et assure des actes de rééducation et de réadantation adaptés à chapte partient (et la contaction adaptés à chapte).

assure des actes de rééducation et de réadaptation adaptés à chaque patient (strabisme chez les enfants en bas-âge et les bébés, difficultés à l'apprentissage, maux de tête, de vision floue, de fatigue oculaire, de difficulté d'adaptation aux verres progressifs, etc...). Un bilan orthoptique est réalisé afin de détecter la cause des symptômes.

Cette rééducation s'adresse à tous les patients, du nourrisson à la personne âgée. Prescription médicale obligatoire et remboursement par les caisses.



FOCUS CIRCUIT DES CHAPELLES 2017 : UN TRES GRAND MILLESIME

n ce mois de novembre, la dernière réunion de l'association du « circuit des chapelles » fait état d'un bilan exceptionnel pour la saison 2017. Avec près de 11 000 visiteurs, cette manifestation, comme nous l'avions déjà annoncé, est en passe de devenir un des évènements culturels majeurs de notre territoire.

Soutenue par l'office de tourisme communautaire, les communes et ce qui est nouveau, des mécènes privés, cette fenêtre sur la culture assoie notamment son succès des expositions d'artistes confirmés. Pour cette année, sept exposants dans sept chapelles ont drainé 80 % du public en quête de nouvelles émotions artistiques.

La chapelle du Yaudet n'est pas en reste dans ce succès. La conférence-spectacle sur « 8000 ans d'histoire du Yaudet » et la conférence « l'histoire maritime du Trégor-Goélo » présentée par Guy Prigent ont attiré près de 400 personnes. Une fréquentation rarement atteinte dans ce type d'évènement. Limité à un groupe de 30 personnes, la randonnée historique quant à elle aura encore ouvert aux yeux des participants l'étendue de la richesse patrimoniale de notre promontoire.

Si l'ambition d'atteindre 10 000 visiteurs est déjà dépassée, nous pouvons asseoir ce succès sur un taux de fréquentation récurrent de la population locale très élevée (60%).

Pour progresser encore, Il est donc impérieux d'ouvrir le circuit aux visiteurs des autres départements bretons et aux touristes étrangers. La stratégie de communication pour l'année 2018 se construira autour de cet objectif avec l'idée de marquer le dixième anniversaire comme un évènement majeur et festif.

Les expositions artistiques constitueront une nouvelle fois la pierre angulaire du circuit et c'est dans cette perspective que l'association travaille pour étoffer cette programmation en qualité et en quantité. C'est d'ailleurs dans cette dynamique qu'elle recherche encore de nouveaux mécènes privés pour accompagner ces exposants. Un principe intangible : UN MECENE ASSOCIE A UN ARTISTE. Nous comptons donc sur tous les ploulechois et leurs relais privés pour construire maintenant ce partenariat de demain.

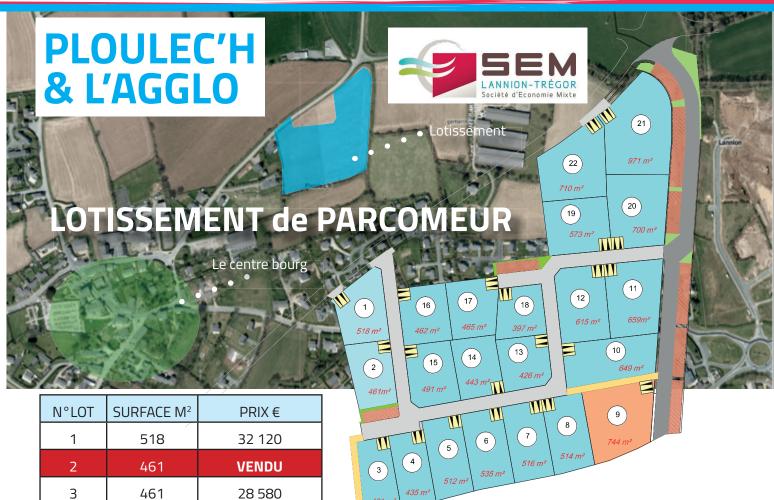
Cet appel au mécénat se justifiera d'autant plus en 2018 pour notre belle chapelle du Yaudet rénovée puisque nous souhaitons l'inscrire dans cette offre artistique très prometteuse. C'est dans ce sens que la municipalité tentera de s'engager pour appuyer l'organisation logistique et humaine de cette future exposition.

Ploulec'hois, Ploulec'hoises notez dès à présent ce rendezvous du 15 juillet au 19 août dans vos agendas !!!









Le nouveau lotissement borde la future salle socio-culturelle et à ce titre favorisera le développement de la vie sociale et culturelle. Son aménagement privilégie l'accès aux lieux de rencontres et d'agréments. Aussi, une attention particulière est portée aux modes de déplacements doux et aux connexions inter quartiers. Ce nouveau quartier d'habitation constitue transition entre le centre ancien historique et les quartiers nouveaux. les dispositions paysagères et les prescriptions du règlement offrent un traitement de qualité des espaces publics et privatifs.

La commune de Ploulec'h se situe à 5 mn du centre-ville de Lannion, sur sa frange Sud-Ouest. A la fois urbaine, rurale et littorale, elle accueille environ 1700 habitants et bénéficie par sa localisation de tous les services de proximité, commerces variées, équipements Publics Elle bénéficie également de paysages remarquables, notamment sur sa frange littorale, la pointe du Yaudet, mais également d'un centrebourg au patrimoine préservé.

Terrain livré viabilisé:

Electricité, gaz, téléphonie, adduction Eau potable, eaux pluviales, eaux usées (assainissement collectif)

Urbanisme règlementaire :

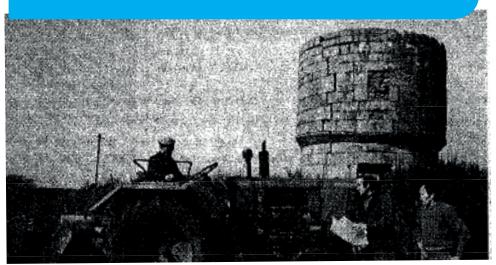
PLU en vigueur, périmètre bâtiments de France (partiel)

Pour tout renseignement ou réservation de lot : Contactez le Point Information Habitat : 02 96 05 93 50 - info.habitat@lannion-tregor.com



Pour toute question d'ordre technique ou commercial : Mme Claudie L'HOSTIS, SEM LANNION TREGOR , Coordinatrice 02 96 05 55 80 - contact.sem@lannion-tregor.com

Raconte moi Ploulec'h



Jean EVEN raconte la naissance du lotissement de Milin Awel : à deux pas du bourg et à deux pas de la mer, la situation était idéale pour un lotissement com-

munal « Aux élections de 1977, deux lotissements étaient en cours, l'un privé (Kergaradec) et l'autre communal (Le Vieux Calvaire).

Le « marché » était porteur car la zone industrielle de Lannion était en plein essor et bon nombre de personnes y ayant un emploi logeaient dans les HLM de la ZUP lannionaise et cherchaient à bâtir leur maison individuelle.

C'est pourquoi quand nous avons eu l'opportunité d'acquérir les landes de Milin Awel, unanimes au conseil municipal nous avons pensé à un lotissement. L'endroit était idéal ; à deux pas du bourg et à deux pas de la mer.

Pour signer l'acte d'acquisition chez le notaire, j'avais demandé à Guy Prigent, conseiller municipal de m'accompagner. De par sa profession (clerc de notaire), sa présence ne pouvait que m'être utile car « la littérature notariale » est parfois nébuleuse pour un non-initié.

Surprise, quand alors que je m'apprêtais à signer l'acte, le notaire nous dit :

- « Il faut que je vous dise que le moulin ne fait pas partie de la vente. Il sera démoli pour être reconstruit sur une propriété du Morbihan.
- Et bien dans ce cas Maître, répondisje, je ne signe rien et si cela devait être, il y aurait quelques remous dans la commune et ailleurs.
- Bien, n'en parlons plus, conclut le notaire ».

Quand on voit aujourd'hui le travail remarquable réalisé sur ce moulin par une équipe de bénévoles on ne peut que se réjouir de s'être opposé à son démantèlement.

Financièrement, cette opération fut intéressante pour les finances communales, car la vente rapide des lots évitait le recours aux emprunts pour les dépenses de viabilisation.

Autre souvenir concernant ce lotissement, quand j'ai vu les belles pierres qui étaient extraites du sol quand on y creusait les tranchées pour la mise en place des différents réseaux (eau, assainissement, téléphone). J'ai demandé, aux employés communaux d'aller en récupérer. C'est avec ces pierres qu'a été érigé le mur de clôture de l'école maternelle, côté rue.



Témoignage d'un habitant :

« Achat du terrain signé fin 1979 chez le notaire, un an plus tard nous aménagions mon épouse et mes deux enfants dans notre nouvelle maison au 14 du lotissement Milin Awel au Yaudet.

Locataire dans un appartement de la cité Ar Santé à Lannion, salariés de L.T.T, nous souhaitions vivre dans notre maison à nous, répondant à nos besoins et à nos goûts. Nous recherchions un terrain proche de la mer, dans une commune à proximité de notre lieu de travail, avec une école pour accueillir les enfants en maternelle et primaire et sur le chemin du CES et lycée.

Nous venions souvent chez nos amis Paul et Yvette qui nous ont fait connaître et aimer le Yaudet. Nous recherchions donc un terrain proche de ce site accueillant. A cette époque la commune viabilisait le terrain pour en faire un lotissement communal. Le prix du mètre carré nous semblait très abordable, nous avons donc fait construire au lotissement Milin Awel et ainsi notre rêve devenait réalité.

Trente-sept ans plus tard, nous ne regrettons toujours pas notre choix.»

Marie-Paule et Yvon Ollivro

N° 10 - hiver 2018 (décembre)

Bulletin de la commune édité par la Mairie de Ploulec'h

Directeur de la publication :

Jean-Marie Bourgoin

Conception graphique et mise en page :

Matthieu Dupuis

mise en page et rédaction :

Nadège Porret

Impression: Publitrégor

Ont participé au n°: Zoé Le Loeuff, Mireille Guénec, Yannick Gautier, Sonia Stéphan Morvan, Olivier Naulet, Thierry Le Calvez, Karine Denis, Yvon Ollivro et Jean Even. Crédits photo: Ti an Holl, LTC, I. Philippet, P.Coïc, J-M Boëté, Y.Ollivro, M.Dupuis, N. Porret, S. Morvan et les associations de Ploulec'h









2017

11/06 Valentine MARTIN

5 Bis Route de Keranglas

25/08 Erwan-Jean JACOB

4 Route de Kerjean

16/11 Marius RIOU

8 Route de Saint Herbot

Le Carnet de la commune

Ils nous ont quittés

2017

11/06 Yves Marie BAIL

1 ter route de Corvézou

20/06 Allain ROLLAND

11 route de Kéranglas

03/08 Marius TARTAGLIA

9 lotissement de Kergaradec

Ils se sont mariés

2017

10/06 Mélanie BOCLE et Yann COROLLOU

24/06 Manon RIOU et Sylvain AUGEL 08/07 Anne Laure TROADEC et Thierry LE CALVEZ

12/08 Nathalie LE DROUMAGUET et Antoine BERLIVET

19/08 Elodie RADIER et Christopher ROFF

16/09 Angélina LE TENSORER et Gaël VONK

Infos pratiques

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du 1er septembre au 30 juin Lundi, mardi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h/13 h-17 h30 Vendredi 8 h 30-12 h/13 h-16 h30 Samedi 10 h/12 h (sauf vacances scolaires)

Tél 02 96 46 10 00 Fax 02 96 37 14 50 mairie@ploulech.fr www.ploulech.fr

ATELIER MUNICIPAL

02 96 46 10 04

ÉCOLE

02 96 35 74 05

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

02 96 37 24 11 RESTAURANT SCOLAIRE 02 96 46 55 74

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Heures d'ouverture : mercredi et samedi de 11 h à 12 h

SIVU enfance jeunesse Aod ar Brug Locaux de la Maison pour tous 02 96 35 32 92/06 60 25 48 55 **RAM**: Relais Assistantes maternelles Tél: 0 6 77 38 49 67

ASSISTANTE SOCIALE

Rendez-vous au 02 96 04 01 04

C.P.A.M (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) 39. avenue de Park Névez

BP 246 22303 LANNION CEDEX

Tél: 36 46

Centre social de Ker-Uhel

0 820 25 22 10, 29 Bd d'Armor Les 2es et 4es lundis les mercredis et vendredis, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

COLLECTES

Le mercredi

- Collecte des ordures ménagères les semaines paires et collecte sélective les semaines impaires.
- Le calendrier est disponible en mairie ou sur le site internet de Lannion Trégor Communauté
- Pour les encombrants en porte à porte, inscription au préalable au 02 96 05 55 55 ou collecte.dechets@lannion-tregor.com

SERVICE DE REPURGATION

Ramassage des ordures ménagères géré par LTC 02 96 05 55 55

 $ou\ in fo\text{-}usagers@lannion\text{-}tregor.com$

DÉCHÈTERIE DE CHRIST PLOUMILLIAU Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de : 9 h à 12 h et de 14 h à 18h fermée le jeudi 02 96 35 24 50

EAU ET ASSAINISSEMENT (LTC)

02 96 05 60 90 - Facturation : 02 96 46 78 27

EDF-GDF

Sécurité -dépannage 0 800 47 33 33 (gaz) - 09 72 67 50 22 (électricité)

SAMU: 15

Police-Secours: 17
Pompiers: 18

Gendarmerie nationale 02 96 37 03 78 Centre Hospitalier 02 96 05 71 11 Polyclinique du Trégor 02 96 46 65 65

MAISON MÉDICALE

MÉDECIN

Mme ROCHEZ Isabelle 02 96 46 34 86 MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE M. COURCOUX Vincent 02 96 37 11 94 DENTISTE

M. PEN David 02 96 46 38 49 INFIRMIÈRE

Mme LECLERC Martine 02 96 37 43 97

INFIRMIÈRES À DOMICILE

Mmes BRESSON Marguerite et QUÉRÉ Anne

02 96 35 30 71 ou 06 80 87 55 73

ORTHOPTISTE

Mme BRIAND Stéphanie 02 96 14 99 16

ORTHOPHONISTE 02 96 54 55 23

PHARMACIE BEL AIR 02 96 46 53 50









19 DECEMBRE LE MARCHE FETE NOEL

tombola et animations

22 DECEMBRE BUCHE DE NOEL

après-midi bûche de Noël - Awel Mor salle polyvalente

13 JANVIER VOEUX DE LA MUNICIPALITE

11h salle des fêtes-ouvert à tous

16 FEVRIER OPERATION POULET

organisée par l'Amicale Laïque salle polyvalente

25 MARS CARNAVAL

organisé par l'Amicale Laïque

8 AVRIL VIDE GRENIER

organisé par l'Amicale Laïque gymnase

10 MAI TOUR DU TREGOR CYCLOS

course locale organisée par les cyclos

17 JUIN KERMESSE

organisée par l'Amicale Laïque

29 JUIN CONCERT A L'EGLISE

19h organisé par la clé des chants

Voeux de la municipalité Samedi 13 janvier à 11h Venez nombreux ouvert à tous!